



Le Journal de Saorge

Publication de la Mairie de Saorge

Éditorial

La municipalité vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

Cette année 2018 a été vraiment éprouvante pour nous tous mais nous avons pu en 2018 : finaliser une troisième tranche d'éclairage, poser une rambarde le long de l'avenue Davéo, réaliser du goudronnage à la montée du cimetière, terminer l'accueil handicapé de la mairie et la cuisine dans la Salle des Fêtes et financer des jeux de cour pour l'école.

Nous avancerons en 2019 : 5 ans déjà en ce qui concerne nos 2 grands projets principaux.

Patience, patience...

L'aménagement paysager de l'aire de stationnement de la Madone, l'église et la chapelle des Blancs pour laquelle la première tranche de travaux est lancée : toitures et façades commenceront au printemps.

Des plans européens transfrontaliers ALCOTRA sont lancés : « CONCERT'EAUX » : avec la mise en place de capteurs dans la Bendola, pour étude du changement climatique, « VERMENAGNA-ROYA » : les études pour la chapelle des Rouges et l'aménagement des moulins sont faites et « ROUTE DU SEL » : avec l'aménagement du chemin des oliviers sous le village.

La fibre optique est en cours. Une borne pour recharge de véhicules électriques sera posée.

De nombreuses animations sont prévues pour 2019 et enfin l'école : la commune et l'APE soutiennent très largement tous les projets des instituteurs qui sont nombreux et de qualité : ski, jardinage, sorties gymnastique, théâtre, danse, piscine, fabrication de robots, voyage à Paris.

Pour 2019, je voudrais formuler des vœux :

Que l'État puisse être, non un obstacle mais un véritable soutien et qu'il entende réellement la parole des populations et des élus,

Que notre solidarité entre communes de la Roya se poursuive,

Que cette rencontre au col de Muratone avec nos voisins et frères italiens se pérennise,

Que toute notre équipe, même réduite, puisse travailler toujours à l'amélioration de la vie quotidienne,

Que nous puissions garder notre école en 2020 !

Que Saorge, notre village, puisse encore porter, malgré tout, au dehors une forme d'optimisme et défendre les valeurs de respect, de solidarité et de convivialité.

À vous tous je vous présente, de la part du conseil municipal, tous mes vœux pour cette année qui commence, surtout des vœux de bonne santé.

Brigitte BRESCH - Maire de Saorge

MAIRIE DE SAORGE

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

10h - 12h et 14h - 16h

Mercredi 10h - 12h

Tél : 04.93.04.51.23

Fax : 04.93.04.55.25

Mail : mairie.saorge@wanadoo.fr

Site : www.saorge.fr

Janvier 2019



LES MANIFESTATIONS 2018 EN IMAGES

Festin de la Saint Roch



Rencontre de Muratone



Fête de la Tourte





LA ROUTE ET LE RAIL

À une question posée par Alexandra VALETTA-ARDISSON, députée de la 4ème circonscription des Alpes-Maritimes à la Ministre des Transports sur l'état des transports routiers et ferroviaires dans la Vallée de la Roya. Les réponses sont inquiétantes :

Sur la route : la Ministre met l'accent sur l'utilité de l'axe Cuneo-Vintimille pour l'Italie et regrette l'interdiction faite

aux poids lourds de plus de 19 tonnes.

En fait de transport international de marchandises entre la France et l'Italie, il s'agit essentiellement de camions italiens transportant du ciment entre le Piémont et la Côte d'Azur. Ce trafic est facilement transférable (et il l'est déjà) sur l'axe autoroutier Turin-Savone-Vintimille et au-delà la Côte d'Azur.

Restons vigilants, les transporteurs italiens ne désarment pas !

« Axe international transport international de marchandises – réfection du tunnel de Tende »

Il y a du souci à se faire.

En fait d'axe international, il s'agit d'une route sinueuse et dangereuse (record de mortalité en 2017 dans les Alpes-Maritimes) impropre aux poids lourds.

Axe international ? Mieux vaut en rire !

Quand on pense aux travaux interminables dans les tunnels d'Airole (de 20 à 40 mn d'attente voire plus), aux contrôles policiers français après Fanghetto, au scandale du tunnel de Tende.

Quant au chemin de fer, des vœux pieux pour la pérennité de la ligne, son intérêt pour la France et l'Italie, la nécessité d'un accord entre les 2 pays...

La population de la Roya et ses élus doivent rester vigilants et prêts à l'action pour défendre ces lignes de vie.

LE PARKING DE LA MADONE

La création d'un parking est depuis longtemps une nécessité vitale pour les habitants du village, les touristes, les visiteurs de l'EHPAD et du Monastère d'autant plus qu'avec le concours de l'État, du Conseil Départemental et de la CARF, nous réhabilitons le patrimoine saorgien :

- Église et Chapelle des Blancs
- Chapelle des Rouges
- Espace Saint Roch (chapelle et moulins)
- Chemin des Oliviers



Pour résoudre le problème du stationnement, la Mairie de Saorge a acquis en 2015 un terrain en dessous de la Madone del Poggio, seul emplacement possible compte tenu de la géologie de Saorge.

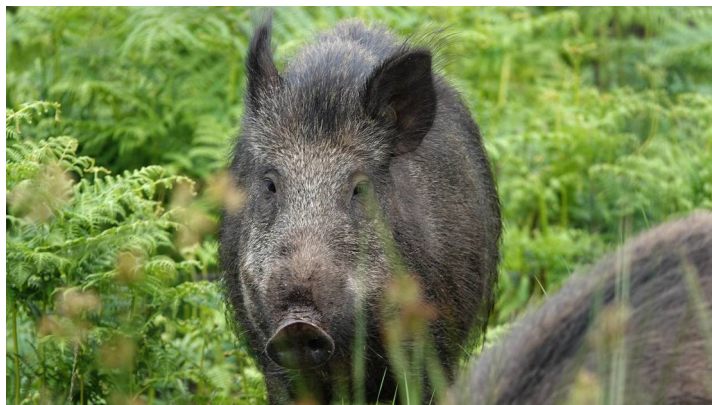
Dans un premier temps (long) les Architectes des Bâtiments de France ont refusé le projet paysager pour protéger le site : essentiellement préserver le panorama depuis l'aplat de la Madone (vue sur le vallon de la Bendola et les montagnes).

Dans un second temps (long et précédé de longues discussions), à l'issue d'une réunion sur le site, le Préfet des Alpes-Maritimes a proposé un compromis acceptable :

Oui à un parking mais sur une partie de terrain, en dessous de l'aplat, incluant l'héliport (drop zone) 40 places au lieu des 120 prévues par l'architecte paysager, le Préfet s'engage à financer à 80 % le parking ainsi que la sécurisation du parking des Ciapere.

À noter que nous avons bénéficié pour notre projet de l'appui (indéfectible) de la députée de la circonscription, des conseillers départementaux et de la CARF.

Malgré tout le Préfet a tranché.



À PROPOS DE LA CHASSE

Depuis près de vingt ans les municipalités successives de Saorge sont en procès avec une société de chasse du village (APCNC) qui voudrait que les droits de chasse sur les terrains communaux soient partagés entre les deux sociétés de chasse existantes.

Les municipalités successives ont toujours privilégié l'attribution, sur des critères de représentativité, à l'autre société de chasse la plus ancienne. La règle : pour des raisons de sécurité évidentes pas deux sociétés de chasse sur le même territoire.

Le Tribunal Administratif ayant condamné la municipalité de Saorge à plusieurs reprises pour discrimination, la Mairie de Saorge a demandé de gérer elle-même la chasse sur le territoire de la commune notamment en créant une régie municipale.

Décision que la Préfecture n'a pas acceptée, conséquences : pas de régie. Les chasseurs saorgiens répondant aux critères (permis de chasse, assurance et contributions fiscales) peuvent chasser sur le territoire de la commune mais pas de bracelets pour le gros gibier (cerfs, chevreuils, chamois...).

Pourquoi pénaliser les 40 chasseurs de Saorge ?

Pourquoi ne pas faire confiance aux élus locaux lorsqu'ils respectent la loi ?

Pourquoi d'une manière générale ne pas faire confiance aux citoyens, ne pas écouter leurs revendications ?

Pourquoi mépriser, à ce point les représentants élus et la population ?

Les pouvoirs publics doivent écouter les citoyens, leurs besoins, leurs craintes, leurs suggestions.

IN MEMORIAM

Il était temps que l'année 2018 se termine !

Nous avons perdu successivement Christine et Serge puis Thierry Osenda et encore plus récemment Jules, une autre figure familière de Saorge.

Christine, Thierry, Jules ont tous été conseillers municipaux à Saorge, nous les remercions pour leur engagement.

Jules Colluccini nous a quitté. Nous ne verrons plus sa silhouette familière aux Saorgiens dans les rues du village.

Collecteur de lait, facteur, épicier, marchand de gaz, de charbon et de bois puis retraité, Jules avec ou sans tracteur faisait partie de Saorge.

Élu à plusieurs reprises au conseil municipal, il avait le souci du bien commun et était resté fidèle à ses convictions.

Jules et Nini, un couple indissociable de Saorge pour des générations.

Adieu Jules...

Encore plus récemment, le 7 décembre, Carole Petit nous a quitté. Épouse de Denis Petit, ils s'étaient mariés à Saorge en septembre 2017.

Que l'année 2019 soit plus favorable à tous,

Que la démocratie prenne le pas sur l'injustice,

Que les pouvoirs publics enfin écoutent et prennent en compte le désir de mieux vivre de nos concitoyens,

C'est l'heure des vœux !!!



Adieux à :

Marie ALBIN

Christiane CHATEAU

Jules COLLUCCINI

Marcel DEMARLY

Louissette FIORE

Bertrand FOULON

Serge FRANCA

Giovanna GARINO

Thérèse GIOANNI

Pierre GOMBERT

Charlotte IMBERT

Ida MILLO

Thierry OSENDA

Evelyne RENEUX

Christine SIC

Alexandrine TAULAIGO

Pascal VINCENOT

Bienvenue à :

Clairin chez Valérie FRANCA et
Georges TRASTOUR

Nélio CHEMALLE

Emma KIEFFER CURÉ

Virgil MONCRIEFF

CARNET

Félicitations à :

Christian CROCE et Marc SIGRAND

PRÉVENTION ACTIVE SENIOR

Réunion publique d'information
le mardi 22 janvier 2019 à 17 h en mairie

À SAORGE

Mardi 22 janvier à 17h
Salle du conseil de la mairie
RÉUNION PUBLIQUE
POUR PRÉSENTATION
DE L'ACTION P.A.S.



PRÉVENTION ACTIVE SENIOR

À SAORGE

Mardi 22 janvier à 17h
Salle du conseil de la mairie
RÉUNION PUBLIQUE
POUR PRÉSENTATION
DE L'ACTION P.A.S.

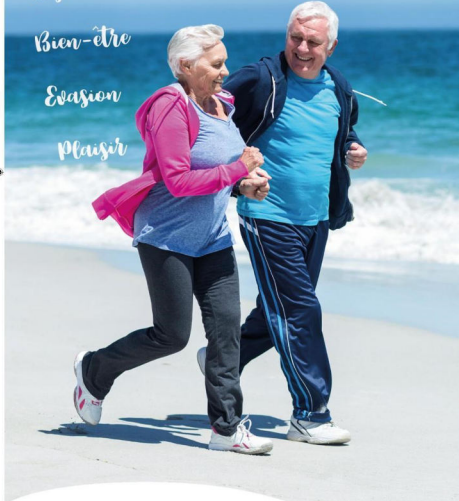


Un PAS pour mon corps un PAS pour ma vie !

PROGRAMME DE 3 MOIS DESTINÉ & ADAPTÉ AUX SÉNIORS

OFFERT

Dynamisme
Bien-être
Évasion
Plaisir



Conférence des financeurs

de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

CHSA



04/01/19

04/01/19



MAIRIE DE SAORGE

6 JUILLET 2019

3 communes

2 pays

1 seule montagne !

Le 6 juillet 2019 à 12 h 00 les habitants de SAORGE, PIGNA et ROCCHETTA NERVINA se retrouvent à nouveau au Col de Muratone.

Départ à pied de SAORGE Pont de Castou à 8 h 00 (la piste de Castou et le stationnement seront exceptionnellement autorisés).

Possibilité d'accès par la route via PIGNA direction GAOUTA - arrivée au Col de Muratone (compter environ 3 heures de route).

Repas fraternel offert par les 3 Municipalités (apéritif et produits locaux, pâtes et saucisses, vin et dessert) - participation libre.

avec la BANDA DI PIGNA et les CHORALES DE SAORGE

Inscrivez-vous sans tarder (au plus tard le 1er juillet 2019)

- Par courrier adressé en Mairie de Saorge
Avenue Daveo - 06540 Saorge
- Par mail : mairie.saorge@wanadoo.fr
- Par téléphone : Dominique AIPERTO au 06.79.72.65.31
ou la Mairie de Saorge au 04.93.04.51.23

national d'orgue de Saorge - **Vendredi 26 juillet 2019** : concert de fin de stage

Samedi 3 août 2019 : Fête de la Tourte Saorgienne

Du vendredi 23 au lundi 26 août 2019 : Festin de Saorge

Du jeudi 29 au samedi 31 août 2019 : 2ème Festival de Musique Ancienne

Église Saint Sauveur : Quatuor vocal Bonelli - Ensemble Sils Maria - Chapelle Sainte-Croix : balade musicale

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS 2019

L'association Uto'Pistes propose...

Stage CIRQUE

Et cie...

Découverte de soi et de l'autre...
Estime et confiance en soi...
Partage, entraide, coopération...
S'amuser et apprendre ensemble...

5 jours (chaque jour de 9h30 à 17h30)
20 places (6/77 ans)
Apporter son pique-nique et son goûter

Jonglage, AcroYoga, Aréens,
Boule d'équilibre, Rolla Bolla,
Clown, Jeux coopératifs...

Plus d'infos et inscriptions
contact@uto-pistes.com
06 12 06 08 94



à SAORGE

Du 08 au 12 avril 2019

Du lundi 8 au vendredi 12 avril 2019 : Stage de cirque dans la Salle des Fêtes de Saorge

Contact : UTOPISTES 06 12 06 08 94

contact@uto-pistes.com

Dimanche 26 mai 2019 : découverte des Orchidées (Natura 2000)

1^{er} week-end de juin 2019 : session de formation aux murs en pierres sèches

Samedi 6 juillet 2019 : Rencontre de Muratone

Du samedi 20 au samedi 27 juillet 2019 : Stage interna-